

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

AIDE

Par sos64 Postée le 12/08/2020 10:54

Bonjour voici quelques mois voir 2 ans suite a une opération que je suis sous morphine 10 Mgr 4 fois par jour mon désir est de stoppé cette édicition j'essaye de me passé mais je rentre en manque douleur agressivité j aie parlé a mon doc qui me réduit a 5 mgr 6 fois par jour la descente se fait trop vite en plus il ma proscris du seresta 10mgr qui me fais aucun effet j'ai besoin de conseil Merci par avance

Mise en ligne le 12/08/2020

Bonjour,

L'usage répété et prolongé de morphine peut conduire à une tolérance (nécessitant d'augmenter les doses pour ressentir les effets) ainsi qu'une dépendance. En cas d'arrêt ou de diminution trop rapide du médicament un syndrome de sevrage en effet apparaît, se caractérisant par divers symptômes (transpiration, anxiété, diarrhée, douleurs, tremblements...).

Il semble que le protocole de diminution proposé par votre médecin soit trop rapide et vous mette en difficulté. Même si cela n'a rien de dangereux, les manifestations du manque peuvent rendre le sevrage très pénible à vivre, voire le mettre en échec. Le seresta qu'il vous a prescrit est un anxiolytique, indiqué pour calmer des angoisses mais sans effet sur les symptômes de manque.

Nous vous invitons à refaire le point dès que possible avec votre médecin afin de lui faire part des difficultés que vous éprouvez et de réviser les modalités de votre sevrage afin que vous puissiez l'entreprendre plus confortablement, de manière plus progressive.

Si votre médecin ne vous semblait pas suffisamment sensibilisé ou à l'écoute sur cette question, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin d'être conseillée et guidée dans votre démarche d'arrêt par un médecin plus spécialisé. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de deux CSAPA pouvant vous aider. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Au besoin, n'hésitez pas bien sûr à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Vous souhaitant de pouvoir mener à bien votre projet d'arrêt.

Bien à vous.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CSAPA DE PAU

5 Avenue du 143ème RIT
Centre d'Affaire Les Messagers
64000 PAU

Tél : 05 59 82 90 13

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Le lundi 8h30/18h45, mardi 8h30/17h30 mercredi 8h30/20h00, jeudi de 8h30/17h45, vendredi de 8h30/16h15

Accueil du public : Aux horaires du secrétariat.

COVID -19 : informations de novembre 2022 : Accueil dans le respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CEID BÉARN ADDICTIONS PAU

25 bis rue Louis Barthou
64000 PAU

Tél : 05 59 27 42 43

Site web : www.ceid-addiction.com

Accueil du public : Lundi 12h45/17h30, Mardi 12h45h/19h et de Mercredi à Vendredi : 9h/12h et 12h45/18h. Possibilité de consultation à distance. Et sur rendez-vous des consultations délocalisées dans le département

Substitution : lundi 12h45/17h, mardi 12h45/19h et du mercredi au vendredi 12h45/17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes jusqu'à 25 ans sur rendez-vous au 05 59 27 94 94. Consultation Parents/entourage sur rendez-vous au 05 59 27 77 11

COVID -19 : information d'août 2022 : Accueil avec respect des gestes barrières

[Voir la fiche détaillée](#)